

**COMITÉ CENTRAL GESTION DES MÉDICAMENTS
ET
COMITÉS CLIENTÈLES GESTION DES MÉDICAMENTS
DU CISSS MONTÉRÉGIE OUEST**

MANDAT DU COMITÉ CENTRAL

1. OBJECTIF GLOBAL

Le comité central Gestion des médicaments a la responsabilité de l'implantation des normes et standards de pratiques reliés à la gestion des médicaments. Il a pour fonction plus spécifique de d'analyser et de s'assurer l'implantation de solutions pour les problématiques reliées à la préparation, la distribution et l'administration des médicaments apportées par les comités clientèles Gestion des médicaments dans l'ensemble du CISSS Montérégie Ouest. Ce comité s'assure d'instaurer des actions visant un cheminement fluide et sécuritaire des médicaments.

Ce comité s'assure aussi de réaliser les mandats attribués par le comité de gestion des risques du CISSS de la Montérégie –Ouest ainsi que du comité de l'évaluation de l'acte médical.

2. ORGANISATION

2.1 Membres

Le comité est composé d'environ 18 membres représentatifs des diverses composantes du CISSS de la Montérégie-Ouest notamment :

Du chef de département de pharmacie, co-présidente du comité
De la directrice adjointe des soins infirmiers à la qualité et l'évolution de la pratique, co-présidente du comité
Des co-président et co-présidentes des cinq (5) comités clientèles – Gestion des médicaments
Du chef de la coordination des activités cliniques (DSIEU)
Du coordonnateur, gestion de la qualité et des risques
Du chef de service soutien gestion de la qualité et des risques DSI-DSM-DSP
De la coordonnatrice des soins infirmiers aux opérations, 2^{ème} ligne (hôpitaux)
De la coordonnatrice des soins infirmiers aux opérations – volet 1^{ère} ligne et services ambulatoires
De la coordonnatrice clinico-administrative médecine spécialisée
De la coordonnatrice programme spécialisé du trouble du comportement et du trouble grave du comportement
De la coordonnatrice soutien à l'autonomie personnes âgées
De la coordonnatrice Centre d'hébergement de Vaudreuil-Dorion (DPSAPA)
Du chef de service santé mentale adulte et dépendance RNI –Hébergement (DPMSD))
De la directrice adjointe des programmes Jeunesse et des activités de santé publique

Le comité peut en tout temps, s'adjoindre ou inviter tout professionnel dont la présence est importante pour la poursuite des activités du comité et l'atteinte de ses objectifs

2.2 Réunions

Le comité central Gestion des médicaments est un comité permanent. Les rencontres sont mensuelles et sont d'une durée de 2 heures. Un calendrier des rencontres pour le comité central et pour les comités clientèles est réalisé lors de la rencontre du comité de juin de chaque année.

Le projet d'ordre du jour et les documents afférents seront acheminés aux membres au moins une (1) semaine avant la date des rencontres.

Lorsqu'un membre ne peut être présent à la rencontre, il doit déléguer une personne pour le remplacer.

3. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Le comité a pour mandat de :

- Veiller à l'actualisation et la mise en place des comités clientèles tout en tenant compte des ressources disponibles au CISSS de la Montérégie-Ouest
- Prendre connaissance des comptes rendus des rencontres des cinq (5) comités clientèles
- Guider, orienter et s'assurer de la réalisation des suivis des travaux des comités clientèles Gestion des médicaments.
- S'assurer de l'administration sécuritaire des médicaments
- S'assurer de la mise en place de mesures visant l'amélioration des processus en lien avec le circuit des médicaments. (préparation, distribution et l'administration des médicaments) et selon les recommandations des comités clientèles
- Recevoir, discuter et décider de la mise en place de solutions à diverses problématiques reliées aux erreurs de médicaments les plus fréquentes ou ceux dont la criticité est élevée.
- Actualiser les normes d'Agrément et standards de pratique de l'Ordre des Pharmaciens ainsi que de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec.

Les 2-co-présidentes s'assureront :

- De planifier, de convoquer les réunions du Comité et d'en prioriser les activités
- D'agir comme modérateur lors des interactions entre les membres
- De viser l'obtention de consensus à l'égard des avis donnés
- De l'avancement des travaux du Comité central et des cinq (5) comités clientèles

Les membres du Comité s'assureront

- de participer activement aux réunions
- d'agir en tant que porte-parole de leurs secteurs cliniques et direction et de diffuser l'information
- de prioriser les pistes de solutions suggérées par les comités clientèle en regard des problématiques apportées

- de prioriser et actualiser les recommandations retenues
- de donner des avis avec intégrité et transparence

4. POUVOIRS

De façon à accomplir les fonctions qui lui sont confiées, le comité central a un pouvoir décisionnel sur la priorisation et l'actualisation des mesures à mettre en place pour assurer l'administration sécuritaire de médicaments.

Notamment, le comité central de Gestion des médicaments

- Décide de la mise en place de mesures ou procédures opérationnelles visant un cheminement plus sécuritaire et efficace des médicaments
- Dicte les plans de mise en place du Bilan comparatif de médicaments
- Diffuse les standards de pratiques émanant notamment de l'Agrément, de l'Ordre des Pharmaciens, de l'Ordre des infirmiers et infirmières et autres instances en lien avec la gestion des médicaments
- S'assure de la mise en place d'un programme d'assurance qualité pour le suivi des mesures implantées (tenue d'audits et autres activités de qualité) et soutient les actions en lien avec le BCM

COMITÉS CLIENTÈLES - GESTION DES MÉDICAMENTS

1. OBJECTIF GLOBAL

Les comités clientèles Gestion des médicaments ont pour fonction de recueillir et analyser les problématiques en regard de la préparation, la distribution et l'administration des médicaments pour les clientèles spécifiques que ce comité représente.

Il y a 5 comités clientèles Gestion des médicaments :

Comité clientèle Hôpitaux

Comité clientèle Santé mentale et Dépendances

Comité clientèle Hébergement

Comité clientèle Réadaptation

Comité clientèle Première Ligne

Les comités Hébergement, Santé mentale – Dépendances et Réadaptation, se chevaucheront afin de traiter le volet RI-RTF

Chaque comité clientèle peut en tout temps, s'adjoindre ou inviter tout professionnel dont la présence est importante pour la poursuite des activités du comité et l'atteinte de ses objectifs

2. ORGANISATION

a. Membres

Chaque comité clientèle est composé de 7 à 18 membres représentatifs des divers secteurs cliniques ou directions notamment :

D'un pharmacien nommé par le chef de département de pharmacie et agissant à titre de co-président du comité
D'un gestionnaire clinicien, co-président du comité clientèle
D'une conseillère en soins infirmiers spécifique pour chacun des comités clientèle
D'un représentant de la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique nommé par sa direction
De professionnels ou assistantes au supérieur immédiat des divers secteurs d'activités spécifique pour chaque comité clientèle

b. Réunions

Les comités clientèles Gestion des médicaments sont des comités permanents. Les rencontres sont mensuelles et sont d'une durée de 2 heures.

Il y a ordre du jour et les documents afférents seront acheminés aux membres au moins 1 semaine avant la date des rencontres.

3. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Le comité a pour mandat :

- Recueillir les problématiques des secteurs cliniques représentés en regard de la préparation, la distribution et l'administration des médicaments
- Identifier et proposer au comité central des actions ou plan d'action pour résoudre les problématiques discutées
- S'assurer que ces plans d'action se réalisent sur le terrain
- Évaluer les résultats des actions entreprises
- Instaurer des actions visant la diminution des erreurs de médicaments
- Sensibiliser les intervenants sur les conséquences associées aux erreurs médicamenteuses
- S'assurer de faire les liens et de rendre compte des activités du comité clientèle au comité central Gestion des médicaments

Les 2 co-présidentes s'assureront :

- De planifier, de convoquer les réunions du Comité et d'en prioriser les activités
- D'agir comme modérateur lors des interactions entre les membres
- De viser l'obtention de consensus à l'égard des avis donnés
- De participer au comité central – Gestion des médicaments
- Participer à l'élaboration du rapport annuel des activités du comité central – Gestion des médicaments

Les membres du Comité s'assureront

- de participer activement aux réunions
- d'agir en tant que porte-parole de leurs secteurs cliniques et direction
- de proposer des pistes de solutions pour les problématiques apportées
- donner des avis avec intégrité et transparence

- de rapporter au Comité Central toute problématique en regard de l'implantation de mesures d'amélioration des processus ou de toute mesure mise en œuvre pour améliorer la gestion des médicaments

4. POUVOIRS

De façon à accomplir les fonctions qui lui sont confiées, Les comités clientèles – Gestion des médicaments ont un pouvoir de recommandation et un pouvoir de vigie notamment pour :

- Émettre des recommandations sur la mise en place de processus ou procédure visant l'amélioration « du circuit des médicaments »
- S'assurer de la mise en place des plans d'actions ou mesures retenues par le Comité central
- Assurer lorsqu'il y a lieu des activités de mesure d'atteinte de résultats à l'égard des plans d'action retenus

ANNEXES

COMPOSITION DES COMITÉS CLIENTÈLE

Comité clientèle hôpitaux

Le comité clientèle est composé de 9 à 11 membres représentatifs des divers secteurs cliniques ou directions notamment :

D'un pharmacien nommé par le chef de département de pharmacie et agissant à titre de co-président du comité

D'un gestionnaire de médecine ou chirurgie nommée par sa direction agissant à titre de co-président du comité clientèle

D'une ou deux (2) infirmière conseillère en soins infirmiers dédiées à la clientèle « Hôpital »

D'un représentant de la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique nommé par sa direction

D'une assistante du supérieur immédiat des unités de médecine ou infirmière clinicienne en support clinique pour chaque composante (CHAL et Suroît, toutefois tenir compte de la provenance de la gestionnaire et ajuster)

D'une assistante du supérieur immédiat des unités de chirurgie ou infirmière clinicienne en support clinique pour chaque composante (CHAL et Suroît, toutefois tenir compte de la provenance de la gestionnaire et ajuster)

D'une ASI des secteurs de l'urgence et soins intensifs (une par secteur et/ou par composante

D'une ASI des secteurs blocs opératoires

D'une ASI des secteurs pédiatrie et MEF

Le comité clientèle peut en tout temps, s'adjoindre ou inviter tout professionnel dont la présence est importante pour la poursuite des activités du comité et l'atteinte de ses objectifs

**valider auprès des directeur adjoint ou coordonnatrices, le besoin de représentativité pour les secteurs de cliniques externes spécialisées, médecine de jour, hémodialyse, oncologie URFI et GA*

Comité clientèle gestion des médicaments santé mentale - Dépendances

Le comité clientèle est composé de 9 à 12 membres représentatifs des divers secteurs cliniques ou directions notamment :

D'un pharmacien nommé par le chef de département de pharmacie et agissant à titre de co-président du comité

D'un gestionnaire agissant à titre de co-président du comité clientèle

- D'une infirmière conseillère en soins infirmiers dédiée aux secteurs santé mentale -
- D'un représentant de la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique nommé par sa direction
- D'un professionnel représentant les services 1ère ligne Vaudreuil-Soulanges/ Suroît
- D'un professionnel représentant les services 1ère ligne , Chateauguay et Haut-St-Laurent
- D'un professionnel représentant les services hospitaliers de l'hôpital du Suroît et /ou des services hospitaliers de l'hôpital Anna-Laberge
- D'un représentant des RNI pour l'ensemble du territoire ou pour chacun des territoires
- D'un représentant des services externes de 2ième ligne pour l'ensemble du territoire ou pour chacun des territoires
- D'un représentant des services résidentiels en dépendance

Le comité clientèle peut en tout temps, s'adjoindre ou inviter tout professionnel dont la présence est importante pour la poursuite des activités du comité et l'atteinte de ses objectifs

Comité clientèle gestion des médicaments Hébergement

- Le comité clientèle est composé de 8 à 10 membres représentatifs des divers secteurs cliniques ou directions notamment :
- D'un pharmacien nommé par le chef de département de pharmacie et agissant à titre de co-président du comité
 - D'un gestionnaire clinicien agissant à titre de co-président
 - D'une infirmière conseillère en soins infirmiers dédiée aux secteurs Hébergement
 - D'un représentant de la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique nommé par sa direction
 - De quatre (4) à (5) professionnels ou gestionnaires représentant les différents CH et composantes
 - D'un gestionnaire ou professionnel représentant les RNI

Le comité clientèle peut en tout temps, s'adjoindre ou inviter tout professionnel dont la présence est importante pour la poursuite des activités du comité et l'atteinte de ses objectifs

Comité clientèle gestion des médicaments, Première ligne

- Le comité clientèle est composé de 9 à 10 membres représentatifs des divers secteurs cliniques ou directions notamment :
- D'un pharmacien nommé par le chef de département de pharmacie et agissant à titre de co-président du comité
 - D'un gestionnaire clinicien agissant à titre de co-président du comité
 - D'une infirmière conseillère en soins infirmiers dédiée aux secteurs Première Ligne
 - D'un représentant de la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique nommé par sa direction
 - Un ou 2 (deux) professionnels représentant les services de 1^{ère} ligne
 - Un professionnel représentant les programmes Famille – enfance – jeunesse
 - Un professionnel représentant les programmes de la petite enfance / jeunesse
 - Un professionnel représentant le secteur de la Santé publique

Le comité clientèle peut en tout temps, s'adjoindre ou inviter tout professionnel dont la présence est importante pour la poursuite des activités du comité et l'atteinte de ses objectifs

Comité clientèle gestion des médicaments Réadaptation

Le comité clientèle est composé de 7 à 10 membres représentatifs des divers secteurs cliniques ou directions notamment :

D'un pharmacien nommé par le chef de département de pharmacie et agissant à titre de co-président du comité

D'un gestionnaire clinicien agissant à titre de co-président du comité

D'une infirmière conseillère en soins DSI, dédiée à la DPD

D'un représentant de la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique nommé par sa direction

D'un représentant des programmes TC et TGC

D'un représentant des programmes CRDITED

D'un représentant des RNI DPD

. Le comité clientèle peut en tout temps, s'adjoindre ou inviter tout professionnel dont la présence est importante pour la poursuite des activités du comité et l'atteinte de ses objectifs